

BORDEAUX METROPOLE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

Pôle CREAHD (Construction ressources environnement aménagement et habitat durables) - Programme d'actions 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 2006, le Pôle CREAHD (Construction, ressources, environnement, aménagement et habitat durables), réunit plus d'une centaine d'adhérents issus des entreprises, des organisations de recherche et de transfert de technologie, des collectivités et des acteurs de développement économique. Ses membres représentent l'ensemble de la filière du Bâtiment et des travaux publics (BTP) et matériaux, et interviennent dans le domaine de l'aménagement et de la construction durables.

Avec un domaine d'activité qui couvre l'ensemble du cycle de vie des ouvrages, de la conception à la déconstruction, du recyclage en passant par le chantier et l'exploitation mais aussi la maintenance-usage, il a pour principales missions de :

- soutenir l'innovation des acteurs du BTP et de matériaux,
- accompagner et labelliser des projets collaboratifs entre entreprises et chercheurs,
- promouvoir une image positive du secteur, renforcer la compétitivité et l'attractivité des acteurs de la filière,
- animer la filière construction et aménagement durable régionale.

1 - Bilan d'activité 2014

Il est rappelé que le nombre d'adhérents pour l'année 2014 est de 94 soit 8 de plus que l'année précédente.

L'année 2014 a été marquée par les évènements suivants :

Echanges-partage-animation réseau :

- Une vingtaine d'événements organisés ou co organisés : visite chantier (organisation d'une visite du Solar Décatlhon à Versailles) et journées techniques (thème béton de chanvre : 40 participants), rencontres annuelles (thème silver économie : 150 participants), conférences (par exemple avec le cluster Sysolia sur l'autoconsommation photovoltaïque, ou sur le commissionnement avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ou sur les chais durables avec Inno'vin à l'occasion d'Aquibat et lors de Vinitech, 2 Débatek avec Nobatek), p'ti

déjeuner CREAHD (chez Coveris : 50 participants), tables rondes (ex : lors de notre assemblée générale sur pourquoi et comment innover), groupes de travail (par exemple : numérique, chais durables avec Inno'vin). Ces évènements ont réuni environ 1000 participants au total.

- Le CREAHD a été désigné chef de file de l'axe habitat urbanisme de la Silver économie en Aquitaine avec un rôle de mobilisation et d'accompagnement autour de l'analyse des besoins, du recensement des acteurs et de l'accompagnement des porteurs de projets.
- Echanges réguliers avec d'autres pôles et clusters (en région et au national : réseau Bâti environnement espace pro (BEEP), réseau intercluster plan bâtiment durable) : échange de bonnes pratiques, mutualisation et actions communes pour faire du croisement de filières.

Projets :

- Labellisation de 2 projets (dont un projet en Zone d'intégration des réseaux intelligents (ZIRI) porté par Technowest).
- 65 rendez-vous organisés avec des porteurs de projets potentiels ou des adhérents pour une demande d'accompagnement ou de mise en relation ou d'avis extérieur,
- Plus de 100 mises en relation d'acteurs qui ont débouché sur 9 partenariats signés et 23 en cours,
- Action à l'international : travail collaboratif associant de nombreux partenaires (Bordeaux Métropole, ville de Bordeaux, région Aquitaine, Centre hospitalier universitaire (CHU), université de Bordeaux, Nobtaek, Ubifrance ...) pour construire une offre globale innovante « bien vieillir et le mieux vivre en ville » à destination de la Chine. Cette offre repose sur 3 piliers : santé, Silver économie et construction durable. Accueil de délégation chinoise, déplacement en Chine, signature d'un MoU (Memorandum of Understanding) avec un hôpital, intervention lors des assises de la coopération décentralisée franco-chinoise.

Communication – retour d'expériences :

- Refonte du site internet CREAHD avec annuaire des membres et fiches retours d'expériences projet (en cours de finition),
- Diffusion de 5 newsletters (à plus de 2500 contacts en direct),
- Réalisation de l'observatoire régional Bâtiment de basse consommation (BBC) Effinergie (financement ADEME),

2 - Le programme d'actions 2015

Le programme d'actions pour cette année est dans la continuité des travaux engagés en 2014 :

Favoriser les échanges entre les membres du pôle et renforcer l'offre de services :

- Mise en ligne du site et de l'annuaire dans le premier semestre,
- Au moins une rencontre « 17-vin de l'innovation »,

- Promouvoir l'innovation et la filière, rassembler au moins 100 participants,
- Animer le réseau, créer des synergies, valoriser les acteurs innovants : 6 petits déjeuners programmés en 2015.

Accompagner les projets d'innovation :

Le pôle joue un rôle de facilitateur auprès des porteurs de projets afin de pouvoir leur proposer un service amont : détection des projets, accompagnement au montage, identification de partenaires et de lieux d'expérimentation, renforcer les liens avec les acteurs de la filière du BTP, préparer la labellisation et le financement.

- Le pôle s'est fixé pour objectif de labelliser 4 projets en 2015,
- Copilotage de l'action collective LEVITO (portée par NOBATEK),
- Mise en place d'une veille sur la filière Silver économie, détecter et accompagner des porteurs de projets et animation des groupes de travail thématiques,
- Action « bien vieillir et le mieux vivre en ville » en Chine (à Wuhan),
- Plan régional d'internationalisation des entreprises « ville durable et intelligente ».

Communiquer et promouvoir les missions du pôle :

Cela se traduit par la diffusion de newsletters, de flashes infos, refonte du site internet, participation à des manifestations (Aquiaut, journée de l'innovation en Aquitaine, les assises nationales de l'énergie,.....).

3 - Le partenariat entre Bordeaux Métropole et le CREAHd

Depuis plusieurs années Bordeaux Métropole soutient les actions du pôle CREAHd dans un cadre partenarial. En complément du programme détaillé du CREAHd, les actions s'inscrivant dans cette relation partenariale sont les suivantes :

- **Animer le réseau d'entreprises et de partenaires du territoire de Bordeaux Métropole** : bien qu'ayant une action régionale, une majorité des adhérents du pôle sont basés sur le territoire de Bordeaux Métropole. Le pôle peut faciliter le lien entre la collectivité et ces acteurs, par la promotion des actions de Bordeaux Métropole et par l'identification de compétences et savoir-faire ciblés.
De plus, ce réseau permet d'améliorer le suivi des entreprises par les services de Bordeaux Métropole.
- **Projets** : accompagner et promouvoir les projets d'innovation des entreprises et acteurs de Bordeaux Métropole. Faciliter le lien entre les entreprises et les acteurs de la recherche et du développement (R&D), et la mise en relation avec des donneurs d'ordres pour identifier des terrains d'application et d'expérimentation. Le territoire de Bordeaux Métropole est très dynamique d'un point de vue des projets d'urbanisme, d'aménagement et de construction, il constitue ainsi un formidable terrain d'expérimentation et d'application de l'innovation.

- **Expertise métier et filière** : le pôle CREAHD qui regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur de la construction et de l'aménagement durables peut amener une véritable expertise métier et filière sur les différents projets de Bordeaux Métropole. Il peut ainsi apporter des éléments de réflexion pour aider à la prise de décision.
- **Projet international : développement urbain durable en Chine (à Wuhan)** : le CREAHD a associé Bordeaux Métropole à cette action internationale. La présence de Bordeaux Métropole au côté du pôle et des autres collectivités mobilisées (région Aquitaine et ville de Bordeaux) permet d'apporter un cadre sécurisant pour les entreprises ainsi qu'une expertise complémentaire sur les compétences de Bordeaux Métropole (ex : visite du bâtiment exemplaire Jean Fleuret) ont été présentés à plusieurs délégations chinoises.
- **Ecoparc de Blanquefort** : participer au développement de cette zone. Le pôle a labellisé le projet ZIRI porté par Technowest. Le CREAHD suivra avec attention les travaux menés dans le cadre de ce projet afin de pouvoir en assurer la promotion et participer à la diffusion de retour d'expérience de ce projet innovant. Le CREAHD rencontre régulièrement des porteurs de projets, certains sont à la recherche de lieux d'implantation pour leurs activités, le CREAHD en tant que facilitateur, assurera le lien avec l'Ecoparc. Un évènement sera organisé sur l'Ecoparc pour mieux le faire connaître à ses adhérents et son réseau, et créer des synergies entre acteurs.

4 - Le plan de financement

Le budget estimé par le pôle CREAHD pour mettre en œuvre le programme d'actions 2015 est réparti de façon équitable entre les financements publics et ceux issus du secteur privé.

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Frais généraux	26 050,00	Autofinancement	116 000,00
Frais de personnel	115 700,00	Cotisations	68 000,00
Frais de déplacement	15 000,00	Contributions volontaires	45 000,00
Prestations externes et sous-traitances	30 250,00	Autres ressources	3 000,00
Contributions volontaires	45 000,00	Subventions publiques	116 000,00
		Conseil régional d'Aquitaine	85 000,00
		Bordeaux Métropole	28 500,00
		Mairie de Bordeaux	2 500,00
Total des dépenses	232 000,00	Total des recettes	232 000,00

A ce titre, notre établissement est sollicité pour 2015 à hauteur de 28 500 € au lieu de 30 000 € en 2014 pour un budget prévisionnel de 232 000 €, ce qui représente par rapport à 2014 une diminution de 5 % du montant de la subvention.

La contribution de Bordeaux Métropole représente environ 12 % du total du budget prévisionnel tandis que la participation du Conseil régional d'Aquitaine et de la ville de Bordeaux représentent respectivement 37 % et 1 %.

Il est à noter que Bordeaux Métropole subventionnait cette association depuis 2009 de la façon suivante :

- 2009 : subvention accordée de 17 000 euros,
- 2010 à 2014 : subvention accordée de 30 000 euros par an.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L. 5217-2,

VU la délibération n° 2011/0156 du Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le programme d'actions de l'association CREAHD présenté au titre de l'année 2015 s'inscrit dans l'axe 10 du Schéma métropolitain de développement économique intitulé « Croissance Verte » et plus particulièrement dans les actions 10.4 « Accompagner l'évolution de la filière BTP » et 10.5 « Renforcer la visibilité du secteur de l'éco construction »,

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 28 500 € au titre du programme d'actions 2015 au bénéfice de l'association CREAHD, est approuvée.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 90,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2015 ci-annexée destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention métropolitaine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

M. JOSY REIFFERS